

Sur les pas du conquérant - Variante

Communauté de Communes Cœur du Perche - Dorceau



Tour de Beauregard © Didier Orsal



Guillaume le Conquérant, Duc de Normandie, eut à faire face aux révoltes de ses fils qui convoitaient son héritage. En 1077, l'ainé Robert Courteheuse, allié à Robert de Bellême, s'était réfugié dans la forteresse de Rémalard. En compagnie de Rotrou II à qui appartenait la place-forte, Guillaume vint en faire le siège. Pour mieux surveiller les rebelles, il fit construire quatre tours en bois L'une d'elles s'élevait à la Guénetterie, dite aussi "Beauregard" en raison de sa position dominante, l'actuelle tour de Beauregard...

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 3 h

Longueur : 12.6 km

Dénivelé positif : 177 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Thèmes : Forêt, Histoire et patrimoine, Patrimoine bâti

Itinéraire

Départ : Dorceau

Arrivée : Dorceau

Balisage :  de 25 à 33 %  PR

Communes : 1. Dorceau

2. Rémalard

3. Moutiers-au-Perche

4. Bretoncelles

Depuis le parking, prendre à droite et passer **le pont sur l'Huisne**. Prendre à gauche **la rue du Château**.

1. Arrivé à **l'église**, continuer par **un chemin de terre empierré**. À droite, la Ferme Neuve avec sa rangée de séquoias centenaires. À un carrefour en Y, virer à droite pour déboucher sur **la D 10**, à Saint-Marc. Suivre à gauche la départementale sur 50 m. **Au carrefour de Saint-Marc**, traverser **la D 38**; prendre en face **un chemin caillouteux** montant vers **la Bretonnerie**.
2. Face à l'entrée de la ferme, tourner à gauche, et aussitôt à droite. Continuer par **un long chemin de terre**, à découvert entre des cultures. À gauche : vue **sur le château de Voré**. À une croisée de chemins, poursuivre tout droit. Pointer en direction **des trois chênes** plantés en alignement. Peu après le dernier arbre, le chemin oblique à gauche; se diriger vers **le bosquet**. Y pénétrer sur une vingtaine de mètres. Traverser un espace à découvert pour aboutir à **un chemin de terre**.
3. Prendre, à droite, ce chemin qui aboutit **aux Aubées**. Descendre par la droite **un chemin goudronné** pour rejoindre **la voie communale**. Prendre celle-ci à gauche sur 200 m.
4. Au bas de la côte, emprunter, à droite, **un chemin empierré** qui descend entre champ de culture et prairie. Dans le virage, prendre à gauche et aussitôt à droite, en longeant une parcelle. Après **la passerelle sur le ruisseau de la Couette**, le chemin ombragé, devenant sentier par endroits, monte rejoindre **le chemin de Garambourg**.
5. Prendre à droite sur 200 m. Traverser la voie communale et prendre en face, **un chemin herbeux** montant de manière soutenue dans **le bois de la Châtellière**. En haut de la côte, ignorer le chemin fermé par une barrière. Continuer tout droit pour déboucher sur **la D 619**, au Bout du Bois.
6. Suivre à droite la Départementale jusqu'à sa rencontre avec **la D 38**. Au carrefour, traverser la départementale et bifurquer à droite : pénétrer **en forêt de Saussay** par **un chemin sablonneux**, humide par endroits, montant sur le plateau.
7. Arrivé à une intersection en fourche, descendre par la droite pour rejoindre une voie communale. La traverser; prendre en face vers **le hameau de la Gibonnière**. Tourner à angle droit.
8. 250 m plus loin, bifurquer à gauche. Le chemin empierré, puis de terre, mène à **la Guénetterie**. À droite, vers **la tour de Beauregard**.
9. À la rencontre d'un chemin de terre, obliquer à gauche; descendre rejoindre **la D 10 à la Fuie**. Suivre à droite la départementale sur 20m ; puis prendre à gauche **le chemin des Petites Rivières**. Arrivé à un carrefour en Y, continuer par la droite.
10. Passer **le ruisseau de la Couette** et déboucher **rue du Château**.

Retour au point de départ par la gauche.

Sur votre chemin...



Le château de Voré - XVIIe (A)

La bruyère commune (B)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking de l'aire de pique-nique, au bord de l'Huisne (près du pont)

Lieux de renseignement

Maison du Parc naturel régional du
Perche
Manoir de Courboyer - Nocé, 61340 Perche-en-
Nocé

info.tourisme@parc-naturel-perche.fr
Tel : 02 33 25 70 10
<http://parc-naturel-perche.fr>



Office du Tourisme Coeur du Perche
22, rue Marcel Louvel, 61110 Rémalard-en-
Perche

tourisme@coeurduperche.fr
Tel : 02 33 73 71 94
<http://tourisme.coeurduperche.com>

